



Réouverture du collège pour les élèves de 6ème et 5ème

publié le 05/05/2020 - mis à jour le 08/05/2020

Positionnement des responsables légaux pour la fréquentation du collège

Descriptif :

Sondage sur la fréquentation des élèves de 6ème et 5ème

Chers parents, responsables légaux,

Comme vous le savez sûrement déjà, il a été décidé d'une réouverture des établissements scolaires. En ce qui concerne le collège, la date est fixée au **lundi 18 mai** prochain. **Cette reprise concernera uniquement les élèves de 6ème et 5ème**. La venue des élèves se fera sur la base du volontariat des parents.

L'organisation précise n'est pas encore actée et nous y travaillons. Le personnel du collège met tout en œuvre pour accueillir les élèves dans les conditions sanitaires prévues.

Dans le but d'organiser au mieux cette reprise, je vous demande donc de bien vouloir vous positionner sur la fréquentation ou non de votre enfant au collège à compter du 18 mai. Pour cela, un sondage est disponible sur Pronote (compte parents). Vous pouvez également m'envoyer un mail à **celine.lizot@ac-poitiers.fr** pour me faire connaître votre choix. Je vous remercie d'apporter une réponse d'ici jeudi 7 mai au soir.

Les détails de l'organisation vous seront communiqués ultérieurement.

Cordialement,

Mme LIZOT CPE



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.